

## Procès-verbal n°23 de la Commission des Compétitions Seniors

Réunion du :	Jeudi 25 Janvier 2024
À :	14h00
Présidence :	M. Jean-Marie ROUFFIAC
Présents :	Mr Jean-Pierre RIEU, Mr Patrick AURILLON,
Excusés :	Mme Cendrine MENUJER. Mr Pierre Jean JULLIEN , Mr LUGUEL Claude

**Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@occitanie.fr.)**

**Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district. A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf. ART 17.1 du règlement intérieur du District).**

*Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.*

### Approbation des procès-verbaux

La Commission approuve le PV N° 22 de la réunion du Jeudi 18 Janvier 2024.

### Mise à jour du calendrier

#### D1 POULE UNIQUE

La rencontre ES BARJAC/BAGNOLS PONT 2 du 14.01.2024 aura lieu le dimanche 28 janvier 2024 à 14H00 sur les installations de BARJAC.

#### D4 POULE A

La rencontre RIBAUTE TAVERNES 2/ST CHRISTOL LES ALES 2 du 21.01.2024 aura lieu le dimanche 28 janvier 2024 à 12H00 sur les installations de RIBAUTE. (accord des deux équipes)

### FORFAIT GENERAL

Par courrier en date du 23 janvier 2024, le club de **AS SOMMIERES (581412)** nous informe du forfait général de son équipe en D3 POULE D.

Les points pris par les équipes ayant rencontré AS SOMMIERES sont retirés.

Chaque équipe est désormais exemptées de la journée ou elle devait rencontrer AS SOMMIERES.

**Le classement de la Poule D de Départementale 3 est modifié en conséquence.**

### MISE A JOUR DU CALENDRIER COUPES ET CHAMPIONNATS

- **COUPE GARD LOZERE**

La rencontre REMOULINS/SSB LA GRAND COMBE du 28 janvier ne pourra jouer du fait de la participation de la GRAND COMBE au 16<sup>ème</sup> de finale de la COUPE OCCITANIE.

La rencontre est reprogrammée au *Dimanche 11 Février 2024 si la GRAND COMBE est éliminée de la COUPE OCCITANIE,*



La rencontre sera reprogrammée au **Dimanche 18 Février 2024** si la **GRAND COMBE** est qualifiée en **COUPE OCCITANIE**.

- **CHAMPIONNATS**

Suite à un arrêté municipal de la mairie de BESSEGES interdisant d'organiser des rencontres sportives du 31 janvier 2024 au 4 Février 2024,

La rencontre en D1 POULE UNIQUE

CA BESSEGES/SSB LA GRAND COMBE du 31 Janvier 2024 fixée le dimanche 4 Février 2024 à 15H00 sur les installations de BESSEGES **est reportée à une date ultérieure.**

Cette rencontre **se jouera le dimanche 18 Février 2024 à 15H00** si la **GRAND COMBE** est éliminée de la **COUPE OCCITANIE**.

Cette rencontre **se jouera le mercredi 21 Février 2024 à 20H00** si la **GRAND COMBE** est qualifiée en **COUPE OCCITANIE**.

## HOMOLOGATIONS

### D4 POULE A

N. MAS DE MINGUE/BOISSET GAUJAC du 21 Janvier 2024.

L'équipe de BOISSET GAUJAC battue par forfait.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

#### Le Président

Mr Jean Marie Rouffiac

#### Le Secrétaire de séance

MR Patrick AURILLON

